



Le 21 novembre 2007

## Communiqué de presse

### Congrès 2007 de la Société française de santé publique « La décision en santé publique » 22 – 23 – 24 novembre 2007

La Société française de santé publique tient son congrès à Montpellier du 22 au 24 novembre 2007 sur le thème de la décision en santé publique.

C'est l'occasion pour elle de souligner :

- l'importance de la notion de perception sociale qui explique souvent le décalage entre la connaissance, le diagnostic et la décision ;
- le poids des lobbies et la nécessaire vigilance pour gérer en toute transparence les conflits d'intérêts des experts ;
- le besoin croissant d'associer à la décision le point de vue et des citoyens et des patients.

#### **La SFSP :**

- ***demande que soit organisée une audition publique*** pour définir la conduite à tenir des pouvoirs publics, des professionnels de santé et de la population face aux premiers cas de mésothéliomes pleuraux probablement liés à une exposition professionnelle passive à l'amiante (Jussieu) et à une pollution environnementale (Aulnay). Cette audition est à organiser sous l'égide des pouvoirs publics, autour des questions d'information, de dépistage et de suivi des ***populations exposées à l'amiante*** ;
- ***se dit très favorable à la création des Agences Régionales de Santé (ARS)***, c'est une occasion de donner de la cohérence, de la lisibilité, de regrouper de l'expertise technique et d'en finir avec un mille-feuilles administratif paralysant, déresponsabilisant et coûteux. Il faut avoir le courage de bousculer les corporatistes et d'effectuer les nécessaires regroupements. Nous souhaitons des ARS donnant une véritable place à la prévention primaire et qui ne soient pas seulement des ARH devenant AROS avec une dominante offre de soins, ni des ARH devenant ARAM avec une dominante assurance maladie ;
- ***souhaite qu'un équilibre soit trouvé entre les priorités de santé publique et les problèmes au quotidien des français.*** Les grandes priorités nationales ne doivent pas faire oublier le fonctionnement général du système de santé. Ainsi, par exemple, la prise en charge de la santé orale des personnes âgées dépendantes n'est pas organisée. Pourtant caries et maladies parodontales sont très fréquentes et considérées comme des facteurs de risques de dénutrition et d'infections. Leur impact est fort sur la santé et la qualité de vie de ces personnes.

#### **Contact**

Société française de santé publique  
☎ : 03.83.44.39.17 - Fax : 03.83.44.37.76  
Email : [accueil@sfsp.info](mailto:accueil@sfsp.info)